

## **AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION**

**Règlement 861 relatif à l'adoption du programme Rénovation Québec, volet « Les maisons lézardées » - Ville de Varennes**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement 861 a été adopté par le Conseil de la Ville de Varennes lors de la séance générale du 11 septembre 2017.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Toute personne peut le consulter aux heures de bureau du soussigné à l'hôtel de ville, au 175, rue Sainte-Anne, Varennes.

Donné à Varennes, ce 19 septembre 2017.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*

Me Marc Giard, OMA